

## C Coccinelle à virgule

C'est une coccinelle noire avec des tâches rouges, mesurant entre 4 et 5 mm. La larve est grise avec des rangées de poils foncés. Les œufs sont jaune-orange. Elle se nourrit de cochenilles pulvinaires et pucerons.<sup>1</sup>

### Cycle Biologique

Les adultes déposent leurs œufs dans le sac de ponte des cochenilles. 7 à 10 jours après la ponte a lieu l'éclosion et les larves de la coccinelle se nourrissent des œufs de la cochenille. L'adulte vit un an.<sup>1</sup>

### Conditions d'activités optimales

Très active lorsque la température est supérieure à 15°C.

Elle habite les conifères et les feuillus. On peut l'observer en réalisant des battages.<sup>2</sup>

Copyright © 2014 Solagro - Tous droits réservés

Action pilotée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



## Régule

### • Cochenille lécanine du Cornouiller *Parthenolecanium corni*

Saison

Stade de développement

Type trophique

Mode d'action

Efficacité

Indice de fiabilité

Références



- de l'ennemi : Stades larvaires  
- du ravageur : Adulte ou Imago

Polyphage

Consommation d'une partie des assimilats produits par la plante cultivée

MOYENNE

☆☆☆☆

<sup>1</sup> Les cochenilles. Dans Adalia, des coccinelles plutôt que des pesticides, n°10, 7 p., Adalia, 2005.

Copyright © 2014 Solagro - Tous droits réservés

Action pilotée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



## “ Références bibliographiques

- <sup>1</sup> Les cochenilles. Dans Adalia, des coccinelles plutôt que des pesticides, n°10, 7 p., Adalia, 2005.
- <sup>2</sup> <https://www.naturemp.org/>[...]

Copyright © 2014 Solagro - Tous droits réservés

Action pilotée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

